

**Dépôt de votre fiche en main propre au poste de Police Municipale
sous présentation d'une pièce d'identité.**

Enregistré le :

Par :

IDENTITÉ DU DEMANDEUR

Nom :	Prénom :
Adresse :	
E-mail :	
Téléphone portable :	
Date départ :	Date retour :
Téléphone lieu de vacances :	

PERSONNES AUTORISÉES À ENTRER

Personne 1	Personne 2
Nom et prénom :	Nom et prénom :
Adresse :	Adresse :
Téléphone portable et/ou fixe :	Téléphone portable et/ou fixe :

PERSONNES À PRÉVENIR EN CAS DE PROBLÈME

Personne 1	Personne 2
Nom et prénom :	Nom et prénom :
Adresse :	Adresse :
Téléphone portable et/ou fixe :	Téléphone portable et/ou fixe :

OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

Alarme	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Si oui, téléphone :
Portail ouvert	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Volets ouverts	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Si oui, lesquels :
Véhicule visible	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Modèle : Couleur : Plaque :
Programmation éclairage	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	Observations :
Autres :		

J'autorise Je n'autorise pas

La Police Municipale à pénétrer sur ma propriété pour y faire le tour pendant sa ronde et éventuellement à l'intérieur de l'habitation dès constatation d'un fait anormal.

Je soussigné(e), reconnais que la présente demande n'engage en aucune manière, ni la responsabilité de la ville, ni celle de la Police Municipale en cas de cambriolage, d'intrusion ou d'incidents divers. Cette opération est effectuée gratuitement par la Police Municipale.

Fait à Jouy-le-Moutier, le
Signature :

Merci de bien vouloir contacter la Police Municipale à votre retour.

PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES Ville de JOUY-LE-MOUTIER

Les informations recueillies sur ce formulaire sont conservées sur support papier et informatique par la mairie de Jouy-le-Moutier afin d'assurer le suivi de l'opération tranquillité vacances (pour la surveillance des maisons des particuliers pendant leur absence) et de vous avertir par mail de tout passage de la police municipale.

Elles sont collectées par la Police Municipale et sont destinées à ce seul service. Elles sont conservées pendant deux ans. La base juridique du traitement est le consentement.

Conformément à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel (loi du 6 janvier 1978 modifiée et Règlement Général sur la Protection des données n°2016/679), vous pouvez retirer votre consentement à tout moment au traitement de vos données. Vous pouvez également exercer vos droits d'accès aux données, de rectification, d'opposition, de limitation, d'effacement ou de portabilité en contactant le Délégué à la protection des Données Personnelles de la collectivité en envoyant un courriel à dpd@cigversailles.fr.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.